

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 45 (1998)
Heft: 3

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editio romand

Histoire de partenariat ...

La collaboration entre la PCi et les sapeurs-pompiers a été intensifiée par la Réforme 95. D'ailleurs, la PCi a remis en grande pompe (c'est le cas de le dire) les siennes et d'autres matériels aux pompiers, consciente que la compétence en matière de lutte contre l'incendie et autres éléments techniques appartient à ceux-ci.

C'est indiscutable. La mariée était-elle trop belle? On pourrait le penser à voir les écueils, sur fond d'équité de traitement, auxquels se heurtent deux types d'institutions dont les missions profondes ressortent de la protection de l'homme et de ses biens.

Querelles de chapelles, de casquettes se succèdent depuis 1992, date de la motion Seiler et dont l'historique a été retracé lors du rapport fédéral, reporté dans les colonnes de la revue *Protection civile* N° 1-2/98. Même si nombre de corps de pompiers de tout le pays collaborent, sans bruit, avec la PCi, ces hommes de terrain, conscients de leur responsabilité face aux citoyens sont encore trop peu nombreux.

Quelqu'un a dit, assez récemment, que nous vivions une nouvelle révolution sociale, basée non plus sur la concertation et l'écoute des grands penseurs, mais sur celle de la science omniprésente. Même nos politiciens, à tous les niveaux, se battent à coup de chiffres «scientifiquement» ou «statistiquement» démontrés, où l'Homme ne joue plus qu'un rôle mineur, réduit à l'état d'équation à la botte du pouvoir financier.

Que pense le citoyen de cette situation? «Pas moins...», mais silencieusement, pour l'instant.

Pour en revenir à notre partenariat, il est temps que les sapeurs-pompiers et la PCi s'unissent, qu'ils se mettent véritablement au service de la communauté, en un mot qu'ils *c-o-l-l-a-b-o-r-e-n-t*.

René Mathey

M.
M.
h.

Absorbé par l'OPC-Lac

On fait le point à Corsier

Cette année, André Adank a tenu son rapport annuel à Corsier, complété par un exposé du Dr Théodore Hovagimian, psychiatre. Dans l'assemblée, on reconnaissait: Madeleine Walker, maire de Corsier, Raymond Masset, maire d'Anières, Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile ainsi que Jean-Pierre Badan, président du groupement intercommunal.

RENÉ MATHEY

Dans son introduction, Madeleine Walker, maire de Corsier, a relevé avec humour que c'est la première fois que l'OPC-Lac tient son rapport dans sa ville: «Bien que partenaire depuis cette absorption, nous veillons au grain cordialement... Il faut dire qu'issu d'un précédent groupement (le Nandésy) fondé en 1988 qui était alors le premier groupement de communes du canton de Genève, nous avions eu le plaisir de faire les premiers statuts qui ont d'ailleurs servi de modèle aux autres.»

Beaucoup d'activités

Après la visite de 244 abris, représentant près de la moitié de l'ensemble, l'OPC-Lac



Dr Hovagimian: «...15 % des gens n'auront pas besoin d'assistance. 70 % auront besoin d'un soutien, et 15 % auront besoin d'une thérapie plus lourde.»

s'est attaché à la préparation et à la réalisation de dossiers pour la Protection des biens culturels.

Autre événement important fut un engagement combiné PCi, sapeurs-pompiers et samaritains, riche en enseignement. Les buts fixés, soit: vérifier la planification de l'eau d'extinction et surtout apprendre à travailler ensemble a été un succès, a souligné André Adank. Dans les expériences à retenir, il a été reconnu un certain nombre de faiblesses dans le système de transmission, comme dans d'autres régions.

Pour illustrer l'importance que revêtent les exercices, notamment combinés, André Adank a rappelé les différents types de catastrophes survenues en Suisse depuis 1986. Celles-ci ont bien montré que même si les pompiers interviennent toujours les premiers, dans tous les cas de figure énumérés, les autres partenaires sont aussi venus en renfort, dont la PCi. André Adank a aussi souligné que l'information reste un des fers de lance de l'OPC-Lac. A ce sujet l'OPC-Lac a participé à la Foire de Genève pour animer le stand de l'AGPC pendant une journée.

Importance du soutien psychologique

Le Dr Théodore Hovagimian s'est tout d'abord penché sur les aspects quantitatifs des désastres psychologiques lors de catastrophe. En effet il est important de connaître la proportion de gens susceptibles d'avoir recours à un soutien psychologique ou psychiatrique lors de tels événements. On a constaté, en survolant les études réalisées dans plusieurs pays, qu'une moyenne de 15% des gens n'auront pas besoin d'assistance, ou de manière infime. Un bon 70% auront besoin d'un soutien, plus ou moins important, et le 15% restant auront besoin d'une thérapie plus lourde, allant jusqu'à l'hospitalisation. Sur le plan qualitatif, on constate, souligne le Dr Hovagimian, qu'il va y avoir des réactions immédiates et d'autres différées.

Réactions immédiates...

Parmi les réactions immédiates, il y a des réactions spécifiques à l'homme, et il y en a trois qui sont d'ordre physiologique. C'est-à-dire qu'elles sont instinctives, programmées dans le cerveau et induisent un phénomène d'adaptation à un stress aigu.



De gauche à droite: Jean-Pierre Badan, Madeleine Walker, Claude Martin, Raymond Masset, Jean-Jacques Nötzli, Philippe Wassmer et André Adank.

Se figer (la stupeur), par exemple, peut être une réaction de survie, la fuite (la panique) fait aussi partie de l'instinct de conservation de même que le combat (l'agressivité). La plupart du temps ce sont des réactions d'ordre psychologique, c'est-à-dire plus ou moins organisées. Il est important de le savoir, car ce sont des réactions très courantes et il va falloir faire avec, mais à un échelon de masse.

Quant aux désordres de types psychiatriques, ce sont des réactions morbides de la psyché qui surviennent surtout chez des individus qui ont déjà une certaine fragilité, poursuit le Dr Hovaguimian. Ceux-là peuvent avoir des comportements confusionnels durant plusieurs jours, ils peuvent aussi rentrer dans un monde irréel, ou encore ressentir une mélancolie grave.

Réactions différencées

Les réactions différencées suivent une séquence bien connue, assez reproductible, précise le Dr Hovaguimian. Il y a d'abord la prise de conscience des pertes, de l'étenue des dégâts subis. Elle peut être suivie d'une phase de type euphorique qui est une forme de lutte du psychisme contre la douleur. Ensuite, survient une sorte de désillusion, d'amertume, voire de méfiance où l'individu revit les événements. C'est après que survient la cicatrisation des blessures.

Tous peuvent être touchés

En dehors des problèmes qui peuvent toucher des individus vivant ou ayant vécu

la catastrophe en tant que sinistrés, il est important de souligner combien l'assistance aux sauveteurs est importante. C'est ce que l'on appelle le debriefing.

Le Dr Hovaguimian a encore souligné toutes les différences provenant de l'influence culturelle, de la fragilité ou non d'une population ou d'individus donnés ainsi que de la nature de la catastrophe. Un attentat terroriste n'a pas le même effet sur l'esprit qu'une catastrophe provenant d'un accident chimique. Enfin, la capacité d'aide dépend non seulement du degré de formation de ceux qui seraient appelés à intervenir, mais aussi de leurs expériences.

Armbanduhr, Quarz

Swiss made, wasserdicht
Metallgehäuse

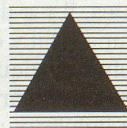
Montre suisse à quartz

boîtier noir, étanche

Orologio svizzero al quarzo

metallo, stagno

Bestellung/commande/ordinazione:



Schweizerischer
Zivilschutzverband
Postfach 8272, 3001 Bern
Telefon 031 381 65 81
Telefax 031 382 21 02

Jetzt Aktion!
Fr. 62.-
statt Fr. 69.-

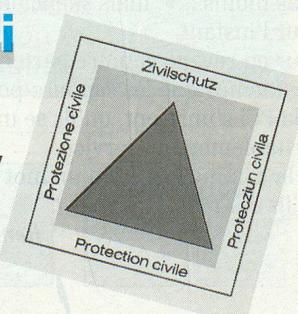


Autocollant PCI

3×3 cm,
rouleau de 500 pièces,
Fr. 20.-

au lieu de Fr. 27.50.

Adresse de commande:
Schweizerischer Zivilschutzverband
Postfach 8272, 3001 Bern,
Téléphone 031 381 65 81, Fax 031 382 21 02.



Premier rapport de l'ORPC Cossigny**On ne chôme pas ...**

rm. C'est en présence de René Devantay, président du Comité directeur PCI de la région de Cossigny, Philippe Dépraz, président de l'assemblée régionale que Pierre-Alain Collet, chef de l'ORPC a tenu son premier rapport annuel.

Avant le rapport proprement dit, Pierre-Alain Collet a complété l'équipement des cadres de la région. Outre la tenue «réglementaire» ceux-ci ont encore reçu des grades qui correspondent, notamment, à ceux des sapeurs-pompiers. Pour le chef de l'ORPC, il s'agit là d'un signe de reconnaissance important, tant il est vrai que les insignes de fonction restent hermétiques aux yeux des partenaires naturels de la PCI et aussi à ceux de la population.

L'effectif compte 1380 astreints pour une population de 18 700 habitants. Quant à l'ORPC, il dispose de deux professionnels, soit Pierre-Alain Collet et André Charbonnay. Une commune devrait encore rejoindre Cossigny; il s'agit de Mont-la-Ville. Depuis sa mise en œuvre, le 1^{er} juillet 1997, l'ORPC a réalisé quelque 400 jours de service. La formation n'a pas été oubliée puisque tous les services ont pu compléter leur instruction; ceci représente 298 jours dans un centre d'instruction.

Abris, constructions et matériel

Une visite des abris publics a déjà été effectuée. Elle sera complétée, durant

l'année 1998, par une visite plus technique. Pour Pierre-Alain Collet, le fait que la région dispose de toutes ces constructions est un atout pour la planification et l'attribution du personnel. Par contre, l'état-major régional doit partager avec la direction de quartier de Cossigny, le poste d'attente et le PC, ce qui, semble-t-il, pose problème.

A la surprise de Pierre-Alain Collet, le matériel entreposé dans certaines communes n'est pas en très bon état. L'ORPC envisage donc une nouvelle répartition de celui-ci pour en faciliter l'entretien et sa mise à disposition pour des cas de catastrophe. Le détachement catastrophe s'est vu doté d'un véhicule d'intervention et celui-ci servira aussi aux besoins de l'instruction.

Histoire d'alarme...

Même si Pierre-Alain Collet se félicite des bonnes relations entretenues avec le Service cantonal, il n'en reste pas moins que le manque de précisions quant aux changements envisagés par le canton dans son réseau d'alarme demeure un problème assez pointu à résoudre.

Pour combler cette lacune, tout au moins provisoirement, outre les 122 personnes «alarmables» par le SMT, cinq pagers ont été mis à disposition et un système d'alarme téléphonique baptisé «boule de neige» a été conçu par l'ORPC.

Quant au détachement catastrophe régional, il intensifiera ses relations avec les partenaires dès le début 1998. L'apport technique et logistique de ce détachement devrait rapidement être perçu comme un atout pour la région.

Situation délicate**Fribourg ... et sa protection civile**

La ville de Fribourg est fondée en 1157 par le duc Berthold IV de Zähringen, sur un éperon rocheux de la Sarine qui l'enserre de trois côtés. Ce site pittoresque et très défensif semble idéal au XII^e siècle. La cité s'étend ensuite jusqu'aux rives de la Sarine, source d'énergie et moyen de transport ainsi que vers l'ouest et vers le sud. Elle compte les «bannières» (Bourg, Auge, Neuveville et Places) qui achètent ou conquièrent les terres des alentours, car la ville et l'Etat se confondent en une même entité.

PAUL MORON



PHOTO: MÄD

Il faut attendre plusieurs siècles pour que la croissance de l'espace urbain reprenne. L'arrivée du chemin de fer, en 1862, suscite l'apparition d'un quartier de la gare, hors des murs.

Les débuts du transport (1897) facilitent l'expansion de la cité, favorisée par une «petite révolution industrielle» qui touche alors le canton qui, malgré sa faiblesse financière, n'hésite pas à créer une université. Après une relative stagnation, la ville reprend son essor après 1945, bâtit ses derniers espaces disponibles et voit se constituer autour d'elle une agglomération.

Le site de la ville de Fribourg pose de délicats problèmes. La première difficulté est constituée par le franchissement de la Sarine. Une première génération de ponts (pont de Berne, du Milieu et de Saint-Jean) enjambe le bas de la vallée de la Sarine; ces franchissements sont d'abord construits en bois afin de faciliter leur destruction en cas d'invasion, puis en pierre. Une deuxième génération de ponts apparaît nécessaire vers 1830: les routes en macadam permettent un roulage plus rapide et il apparaît nécessaire d'éviter de descendre au niveau de la Sarine pour remonter ensuite par des rues très raides «tombeau des chevaux» vers le centre historique du Bourg. Les ponts appelés «Grand Pont Suspendu» (1834) et «Pont du Gottéron» (1840) marquent l'apogée des «ponts sus-



De gauche à droite: René Devantay, président du Comité directeur PCI de la région de Cossigny et Pierre-Alain Collet, chef de l'ORPC.